

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES À LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° P19- 067014

ND: 29746

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 2611 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BEKKALI AHMED

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : #1108,20# Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



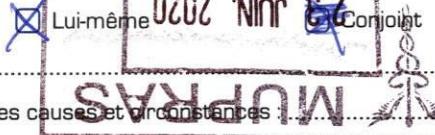
Date de consultation :

Nom et prénom du malade :



Age :

Lien de parenté :



Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 22/06/2020

Signature de l'adhérent(e) :

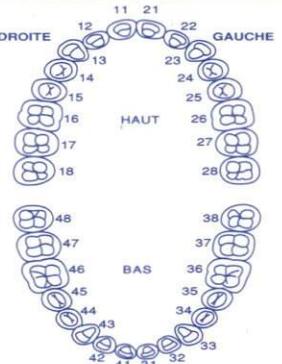
SOINS ET PROTHESES DENTAIRES

Le praticien est prié de présenter la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquer la nature des soins.

Veuillez fournir une facture

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES



Dents
Traitées

Nature
des soins

Coefficient

Coefficient des travaux

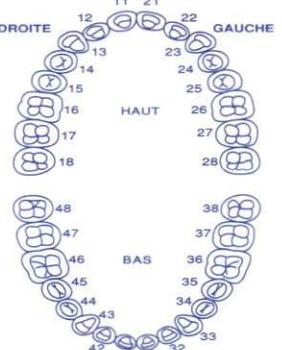
Montant des soins

Début d'exécution

Fin d'exécution

O.D.F. Prothèses dentaires

Détermination du coefficient masticatoire



DROITE	11 21	22	GAUCHE
D	25533412	H	21433552
	00000000		00000000
D	00000000	G	00000000
	35533411		11433553

(Création, Remont, adjonction)
Fonctionnel, thérapeutique, nécessaire à la profession

Visa et cachet du praticien

attestant je devis

Visa et cachet du praticien

attestant l'exécution

A REMPLIR PAR L'ADHERENT

Mme 2611

Nom & Prénom BEKKALI AHMED

Fonction Phones

Mail

MEDECIN

Prénom du patient

Rachid Ahmed

Adhérent Conjoint Enfant Age 61 ans

Date 12/05/2020

Nature de la maladie

chalyss Al boushi

S'agit-il d'un accident : Causes et circonstances

Nature des actes

Nbre de Coefficient

Montant détaillé des honoraires

Rachid

COY

72

MESSOUS Mohamed Rachid
Medecin Généraliste
Bd El Mithar, Rue 1 N° 40 El Fida
Casablanca - Tél: 05 22 27 23 86 / 05 22 20 91
Portable: 05 22 27 23 86

PHARMACIE

Date

12-5-20

Montant de la facture

382,20

PHARMACIE ROUDAT
Mme LEBBAR Khodja vers Mme Youssef
26, Bd Brahim Roudat - Casablanca
Maârif - Casablanca 05 22 27 23 86 / 05 22 20 91
et

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Date

Désignation des Coefficients

Montant détaillé des Honoraires

CACHET

AUXILIAIRES MEDICAUX

Date

Nombre

AM PC IM IV

Montant détaillé des Honoraires

CACHET



SOS MEDECIN MEDECIN D'URGENCE



A: Le: 7/2/2020

Nr Ahmed Bettah

8215x2

Taxim 2g 1g x 21 → 15.

8955x2

Neostilane 1g x 21 → 15.

6500. N. ya fat 2 g x 31 → 3.

388-20

صيغة الروdanis
PHARMACIE ROUDANI
Mme LEBBAR Khadija Ep MIKOU
26, Bd Brahim Roudani Vers Mly Youssef
Maârif - Casablanca
Tél. : 05 22 27 23 86 / 05 22 27 12 24

G. SOS Médecin Rachid
Medecin Generaliste
Jerb El Milia, Casablanca - Tel: 05 22 23 80 01
Portable: 05 65 79 20

0661 14 09 80 • 0522 47 47 47 • 0522 20 20 20

Siège Social : SOS MEDECIN Urgence à domicile 24H/24

44, Rue des Hôpitaux - CASABLANCA 20 360 Maroc

Régulation : 0661 14 09 80 / 0522 47 47 47 / 0(212) 522 20 20 20

E-mail : contact@sosmedecincasa.com • E-mail : sosmedecin20@gmail.com

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubair bna al aouam roches
noires casablanca
INEXTUM

20 mg Cpr GR
Boîte 14
64015DMP/21NRQ P.P.V: 82,10 DH
6 118001 020591

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubair bna al aouam roches
noires casablanca
INEXTUM

20 mg Cpr GR
Boîte 14
64015DMP/21NRQ P.P.V: 82,10 DH
6 118001 020591

Lot: 26AC007A
À consommer de 10/2022
préférence avant le:
PPC: 89,50 DH

Lot: 26AC007F
10/2022
À consommer de
préférence avant le:
PPC: 89,50 DH

NO - SPA FORTE 80MG
CP B20
P.P.V: 45DH00
6 118000 061816

Dr GUERROUSSE
Dernier Médecin
Casablanca
Porte 9, Rue Mohamed Rachid
Porte 9, Rue Mohamed Rachid
Casablanca
Tél: 0522 20 0700
0522 29 29 44
0522 29 20 91
0522 29 44 57



SOS Médecins Maroc
MEDECINS D'URGENCE
MULTI-SERVICES 24H/24



A : Le 05 Le : 12/05/2020

NOTE D'HONORAIRE

Facture détaillée :

Consultation : 600⁰⁰

Injection + Consommable : 120⁰⁰

Oxygène + Nébulisation : 0

ECG : 0

Echographie : 0

Total : 720⁰⁰ DH

SOS MEDECINS vous souhaite un bon rétablissement

A.M. RekNali. Ahmed

Et vous adresse selon l'usage, sa note d'honoraire soit la somme de

720 DH

06 61 14 09 80 / 05 22 47 47 47 / 05 22 20 20 20

44, Rue des Hôpitaux - CASABLANCA 20360 Maroc

Régulation: 06 61 14 09 80 / 05 22 47 47 47 / 05 22 20 20 20

email: contact@sosmedecinsmaroc.ma - www.sosmedecinsmaroc.ma

Dr Guissous Mohamed Rachid
Médecin Généraliste
Mitter, Rue 1, N° 40 El Fida
Tél: 0522 28 44 51
Tél: 0522 20 20 91

DH